



INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

site internet

www.st-genest-malifaux.fr

Bonne
année 2019



Les fêtes de fin d'année : un temps de respiration !

L'année écoulée expire, c'est le moment de prendre le temps de relire les 365 jours passés, de se poser, de se retrouver en famille, entre amis, parfois de reprendre des forces. Pensons plus particulièrement à ceux qui sont éprouvés par la maladie, un décès, ceux dont le quotidien est difficile ou qui se trouvent éloignés de leurs proches.

Pour l'année qui s'annonce, il nous faut prendre une bonne aspiration et se tourner vers l'objectif qui s'offre à nous : 2019 ! Tout en gardant les pieds sur terre, rien n'empêche d'avoir la tête dans les nuages. À nous de faire preuve d'inspiration pour envisager nos projets, notre avenir et les changements qui se profilent.

La respiration suppose du souffle, trouve sa source au cœur de la réalité sociale et politique, dans nos aspirations qui vont bien au-delà de l'air du temps. Notre inspiration commune, c'est d'imaginer, de développer et d'aménager Saint-Genest-Malifaux.

Si l'inspiration conduit à l'intuition, la passion prend corps dans l'action et nos réussites se mesurent souvent à l'inspiration qui les fait naître. Ainsi pour Marcel Pagnol : « celui qui est capable de ressentir la passion, c'est qu'il peut l'inspirer. »

Respirer, voici l'essentiel à la Vie.

La respiration nourrit le corps et l'esprit. Elle représente ce partage permanent où, par l'alternance de l'inspiration et de l'expiration, nous recevons et nous donnons. Nos respirations individuelles et collectives apportent le rythme à notre aspiration commune : bien vivre ensemble à Saint-Genest-Malifaux.

À l'aube de la nouvelle année, je vous souhaite, au nom du conseil municipal, santé, joie, inspiration et passion débordantes dans tout ce que vous entreprendrez.

« C'est quoi une vie d'homme ?
C'est le combat de l'ombre et de la lumière.
C'est la lutte entre l'espoir et le désespoir,
entre la lucidité et la ferveur. »

Aimé Césaire

Heureuse année 2019 !

Vincent Ducreux

N°72

JANVIER 2019

MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

■ DÉCEMBRE 2018

- ◆ **JEUDI 27 DÉCEMBRE, Espace Jules Verne, salle Nautilus à 14h30** : la Commission Municipale d'Animation organise pour le Noël des enfants genésiens de 3 à 10 ans un spectacle de contes et de chansons « Le père Nono, un sacré Jojo ! » suivi du goûter de Noël.



2 ■ JANVIER 2019

- ◆ **JEUDI 10 JANVIER, annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11h à 12h** : Permanence assurée par La Croix Rouge.
- ◆ **VENDREDI 11 JANVIER** :
 - > **Espace Jules Verne, salles Nautilus - Nemo, à partir de 19h** : présentation des vœux de la Municipalité aux agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, directeurs d'établissements scolaires, gendarmes, sapeurs-pompiers et présidents d'associations. Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à participer à cette rencontre festive qui leur permettra de faire connaissance avec la communauté villageoise et rencontrer les représentants du tissu associatif, scolaire, ...
 - > **salle polyvalente de la mairie, à 20h30** : concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.



- ◆ **DIMANCHE 13 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus / Nemo, à 12h30** : repas offert par la commune aux Genésiennes et Genésiens âgés de plus de 67 ans. Les inscriptions s'effectuent :
 - > **pour les adhérents du Club de l'Amitié** auprès des responsables, le jeudi après-midi jour de leur réunion hebdomadaire au plus tard le 20 décembre 2018, les inscriptions complémentaires se feront à l'accueil de la mairie
 - > **pour les autres**, à l'accueil de la mairie à partir du mardi 11 décembre 2018 et jusqu'au mardi 8 janvier 2019 (dernier délai).

En cas d'empêchement de dernier moment concernant la participation au repas du 13 janvier, il est demandé d'en informer le secrétariat de la mairie (tél. 0477512001) jusqu'au samedi 12 janvier 2019 au matin. Merci d'avance.

- ◆ **MARDI 15 JANVIER**
 - > **salle des commissions de la mairie, 14h à 16h** : permanence d'un architecte du Parc du Pilat.
 - > **salle des mariages, 14h à 16h** : permanence Renov'Actions 42. Sur rendez-vous au **04 77 41 41 25**.

- ◆ **MERCREDI 16 JANVIER, Maison de Retraite « Les Genêts d'Or », à 15h** : Monsieur le Maire présentera ses vœux aux résidents et à leurs familles ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'Administration, à l'équipe d'animation.

Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre.

- ◆ **VENDREDI 18 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, à 20h30** : concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.
- ◆ **SAMEDI 19 JANVIER À 19H30, le Monto'zar propose un dîner-spectacle** avec Les Mirabelles Kitchen.

Sur réservation au **0477560858**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr

◆ DIMANCHE 20 JANVIER :

- > **Espace Jules Verne, salle de cinéma à 14h30** : la Commission Municipale d'Animation propose une comédie en gaga « La Pampille ».

Entrée : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans. voir page 14

- > **Espace Jules Verne, salle Nautilus à 14h** : Loto organisé par l'APE de l'École Saint-Joseph.
- ◆ **MARDI 22 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, à partir de 14h** : tirage des Rois puis concours de coinche, suivi d'un casse-croûte pour les membres de la FNACA.

- ◆ **JEUDI 24 JANVIER, annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11h à 12h** : Permanence assurée par La Croix Rouge.

◆ SAMEDI 26 JANVIER :

- > **Salle de la Forge : atelier relaxation organisé par Les Gambinottes**
 - de 9h à 10h30 : enfants de 4 à 6 ans,
 - de 10h30 à 12h : enfants de 1 à 3 ans.

Places limitées à 8 enfants + accompagnateur. Possibilité de s'inscrire début janvier s'il reste des places. Renseignements complémentaires à l'adresse mail suivante lesgambinottes@gmail.com

- > **Espace Jules Verne, salle Nautilus à 19h** : soirée familiale organisée par Canton grimpeur.

Tarifs adultes 12 €, enfants 8 € • Réservation obligatoire



- ◆ **MERCREDI 30 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, de 16h à 19h** : Don du sang.



■ FÉVRIER 2019

-  ♦ **VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER, salle polyvalente de la mairie, à 20h30 :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonnie.

♦ SAMEDI 2 FÉVRIER :

- > **à 19h30, le Monto'zar organise « La chandeleur avec les épouvantails »** (musique irlandaise et crêpes). **Café-concert, entrée libre** - Petite restauration (galettes et crêpes) proposée sur place.

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr

- > **à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus**, soirée familiale organisée par l'association Bicross speed racing.

- ♦ **JEUDI 7 FÉVRIER, annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11h à 12h :** Permanence assurée par La Croix Rouge.

- ♦ **SAMEDI 9 FÉVRIER, de 9h à 12h30 :** portes ouvertes de l'ensemble scolaire Saint-Joseph - Saint-Régis. Découverte des lieux, des projets, rencontre avec les enseignants et les élèves qui accompagneront les familles pendant la visite.
> **À l'école Saint-Joseph :** 19 rue du Forez.
> **Au collège Saint-Régis :** 1 rue du Velay.

- ♦ **JEUDI 14 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30 :** dans le cadre de « Carnets de voyage », Christian Vérot présentera « La Route 66 ». À 23 ans, Christian Vérot découvre les Amériques lors d'un périple de deux ans en 2CV Citroën. L'Ouest Américain est une de ses passions. Il est aujourd'hui auteur-conférencier et guide de randonnées.



Entrée 6 €, gratuit pour les moins de 12 ans • voir page 14

-  ♦ **VENDREDI 15 FÉVRIER, salle polyvalente de la mairie, à 20h30 :** Concours de tarot, organisé par l'AS Cartonnie.

- ♦ **SAMEDI 16 FÉVRIER à 19h30, le Monto'zar propose un dîner-spectacle** « L'auberge rouge » avec la Ligue d'improvisation LISA

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr

♦ MARDI 19 FÉVRIER :

- > **salle des commissions de la mairie, 14 h à 16 h :** permanence d'un architecte du Parc du Pilat.
> **salle des mariages, 14 h à 16 h :** permanence Renov'Actions 42.
Sur rendez-vous au **04 77 41 41 25**.

- ♦ **JEUDI 21 FÉVRIER, annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11h à 12h :** Permanence assurée par La Croix Rouge.

-  ♦ **SAMEDI 23 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus à 14h30,** concours coinche + repas organisés par l'AS Cartonnie.

■ MARS 2019

- ♦ **SAMEDI 2 MARS, à 19h30, le Monto'zar propose un dîner-spectacle** « L'affaire Capucine »

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr

- ♦ **DIMANCHE 3 MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus :** les Anciens pompiers organisent un moment de détente, avec jeux de cartes et repas, pour les sociétaires.

- ♦ **JEUDI 7 MARS, annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11h à 12h :** permanence assurée par La Croix Rouge.

-  ♦ **VENDREDI 8 MARS, salle polyvalente de la mairie, à 20h30 :** Concours de tarot, organisé par l'AS Cartonnie.

- ♦ **SAMEDI 9 MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus à 13h :** concours de coinche en doublettes formées organisé par l'ACCA.

- ♦ **SAMEDI 9 MARS ET DIMANCHE 10 MARS, salle des Sports de la Croix de Garry, à partir de 9h :** le Basket Club organise son traditionnel week-end dégustation d'huîtres.

♦ DIMANCHE 17 MARS :

- > **Commémoration du 57^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie**, par la FNACA. Rassemblement à 11h15 à la caserne des pompiers suivi du dépôt d'une gerbe au cimetière puis à la stèle, place du 19 mars 1962. Un vin d'honneur, salle polyvalente de la mairie, clôturera la cérémonie.

- > **Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 14h30 :** la Commission Municipale d'Animation propose une pièce de théâtre « Le malade imaginaire ». La compagnie du Jardin propose une version fraîche, innovante, intemporelle et surtout fidèle à l'œuvre de Molière.

Entrée 8 € • Gratuit pour les moins de 12 ans • voir page 14



◆ MARDI 19 MARS :

- > **salle des commissions de la mairie, 14 h à 16 h** : permanence d'un architecte du Parc du Pilat.
- > **salle des mariages, 14 h à 16 h** : permanence Renov'Actions 42.
Sur rendez-vous au **04 77 41 41 25**.

◆ JEUDI 21 MARS, annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11h à 12h :

Permanence assurée par La Croix Rouge.

◆ JEUDI 21 MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus :

l'association « Club de l'Amitié » organise son traditionnel repas suivi d'un après-midi de détente.



- ◆ **VENDREDI 22 MARS, salle polyvalente de la mairie à 20h30** : concours coinche organisé par l'AS Cartonne

◆ SAMEDI 23 MARS, à 19h30, le Monto'zar propose un dîner-spectacle « Auguste Wood ».

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr

EN AVANT-PREMIÈRE

EN AVRIL 2019

- ◆ **JEUDI 4 AVRIL, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30** : dans le cadre de « Carnets de voyage », Marie-Thérèse et Serge Mathieu présente « Norvège : la route mythique du Cap Nord ».

Entrée 6 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



- ◆ **VENDREDI 5 AVRIL, salle polyvalente de la mairie, de 16h à 19h** : Don du sang.

◆ SAMEDI 6 AVRIL, espace Jules Verne, de 9h à 18h :

Couvige de dentellières organisé par l'association Fuseaux et Carreaux.

- ◆ **SAMEDI 6 AVRIL, à 15h, salle des mariages** : la Société d'Histoire présentera une conférence de Jacques Laversanne « Réformés et catholiques sur le Haut-Pilat du temps de Louis XIV ».

Espace
Jules Verne



Retrouvez le programme
chaque mois sur le site internet
www.st-genest-malifaux.fr
(rubrique « cinéma ») et dans les
commerces du canton.

Prochainement :

Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon
Dieu ?, Les fauves, Minuscule 2,
L'incroyable histoire du Facteur Cheval ...

NOUVAUTÉ

2 moyens de paiement
à partir de janvier 2019

paiement par CB • CINÉ CHEQUE
DE SPECTACULE DANS VOS SALLES

Vendredi 11 janvier 20 h 30 ... *Un amour impossible*
Samedi 12 janvier 20 h 30 ... *Le retour de Mary Poppins*
Dimanche 13 janvier 15 h 00 ... *Le Grand Bal*
Dimanche 13 janvier 17 h 00 ... *Le retour de Mary Poppins*
Lundi 14 janvier 20 h 30 ... *Un amour impossible*

Vendredi 18 janvier 20 h 30 ... *Bohemian Rhapsody V.O.*
Samedi 19 janvier 20 h 30 ... *Bohemian Rhapsody V.F.*
Dimanche 20 janvier 14 h 30 ... *Spectacle : La Pampille*
Lundi 21 janvier 20 h 30 ... *Mauvaises herbes*

Vendredi 25 janvier 20 h 30 ... *L'Empereur de Paris*
Samedi 26 janvier 20 h 30 ... *Rémi sans famille*
Dimanche 27 janvier 15 h 30 ... *Rémi sans famille*
Dimanche 27 janvier 17 h 30 ... *L'Empereur de Paris*
Lundi 28 janvier 20 h 30 ... *L'homme fidèle*

Vendredi 1^{er} février 20 h 30 ... *Au bout des doigts*
Samedi 2 février 20 h 30 ... *Le gendre de ma vie*
Dimanche 3 février 15 h 00 ... *Le gendre de ma vie*
Dimanche 3 février 17 h 00 ... *Bienvenue à Marwen*
Lundi 4 février 20 h 30 ... *Au bout des doigts*



INFORMATIONS CULTURELLES

EN AVANT-PREMIÈRE

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PAYS DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

SAMEDI 6 AVRIL, À 15H, SALLE DES MARIAGES

la Société d'Histoire présentera une conférence de Jacques Laversanne
« Réformés et catholiques sur le Haut-Pilat du temps de Louis XIV ».

Cette conférence est le fruit d'une longue et minutieuse enquête menée par Jacqueline Joly et Jacques Laversanne dans les registres des différentes paroisses de notre plateau et dans les archives notariales.

Sous le règne de Louis XIV, la région fut en proie à des épidémies et des famines sans pareilles qui décimèrent la population. À ces malheurs du temps, le roi ajouta une grave crise de société en interdisant la religion protestante, par abrogation en 1685 de l'édit de Nantes, et en inaugurant un siècle d'intolérance et de cruautés. Le plateau, partagé entre trois évêchés, hésita longuement entre abjuration forcée et tolérance. Au fil de l'enquête, vous découvrirez comment le clergé et les paroissiens de Saint-Genest se distinguèrent par leur tolérance et leur capacité d'accueil. Ils se jouèrent, parfois de manière cocasse, des édits les plus cruels et maintinrent tant bien que mal la paix sociale. Cette enquête a fait l'objet de trois articles dans le n° 26 de 2018 du Bulletin historique du Haut-Pilat.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

DANS NOTRE COMMUNE



Le 11 novembre 2018, de nombreux Genésiens étaient présents au monument aux morts du cimetière afin de commémorer le Centenaire de la première guerre mondiale. Puis les participants se sont rendus à la Salle Jules Verne, où les enfants des classes de CM2 ont lu des extraits de textes rédigés par des poilus de la guerre de 14-18. Ce temps fort a été particulièrement apprécié des adultes, tant la ferveur des enfants a permis de faire revivre les disparus de la Grande Guerre.



Un hommage avait également été rendu aux soldats de ce premier conflit mondial, à travers une exposition conjointement organisée par la Société d'histoire de Saint-Genest-Malifaux, Saint-Genest Passion et la médiathèque « Graine de culture ». Les objets exposés, issus du patrimoine local ainsi que l'exposition plongèrent les visiteurs dans un passé douloureux.



La conférence « 1918, une victoire improbable et incomplète » animée par le général Patrick Sans, a également permis de mieux comprendre le déroulement de la guerre et comment l'armée française a été conduite à la victoire.

STATIONNEMENT

Avec la création de deux nouveaux parkings rue Bergazzy et rue Saint-Rambert, l'offre de stationnement se développe à deux pas du cœur du village. La place de la mairie, dont la réhabilitation est terminée, retrouve également sa vocation de parking avec la particularité d'une réglementation en zone bleue. Pour rappel, l'expérimentation du stationnement en zone bleue mis en place sur la place Foch, la place de l'Église et la place de la mairie a pour but d'améliorer la rotation des véhicules et faciliter l'accès aux commerces et aux services.

TOUT SAVOIR SUR LA ZONE BLEUE

- › **Où ?** Place de l'église côté marché, place Foch et place de la mairie. Ces trois parkings offrent une soixantaine de places de stationnement.
- › **Durée ?** Stationnement limité à 1h de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h tous les jours sauf le dimanche après-midi.
- › **Pourquoi ?** La rotation du stationnement libère des places à proximité des commerces locaux.
- › **Comment ?** Mettre en évidence le disque de stationnement à l'intérieur du pare-brise en indiquant l'heure d'arrivée. Les disques de stationnement sont disponibles gratuitement en mairie ou en vente à la maison de la presse.
- › **Signalisation ?** La zone bleue est identifiée par un marquage bleu au sol en entrée de zone et par des panneaux de signalisation verticaux indiquant la zone bleue et la durée autorisée.
- › **Réglementation ?** En cas de non-respect de l'utilisation du disque de stationnement (*absence de disque, dépassement horaire, indication horaire dans un rayon de 50 mètres*), le conducteur s'expose à une contravention de 2^{ème} classe avec une amende forfaitaire nationale de 35 €.
 - › **Autres parkings ?** S'il vous faut plus de temps pour stationner, les autres aires de stationnement réparties sur la commune et dans un rayon de 5 minutes à pied du cœur du village offrent plus de 300 places de parking.



Disque à retirer en Mairie.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

10

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution**.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

INSTALLATION D'UNE PSYCHOLOGUE

JANNIE ANDRÉ

Psychologue clinicienne, pour adultes, adolescents, enfants, et couples sur rendez-vous. Ateliers de méditation en pleine conscience, en groupe, ouverts à tous, sur Saint-Genest-Malifaux et Planfoy.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter par téléphone.

Jannie ANDRÉ
Psychologue clinicienne
12 rue de la Semène • 06 60 43 73 39

UN NOUVEAU MENUISIER SUR LA COMMUNE

GÉRALD ROUCHOUZE

Fabrication et installation de menuiserie et de charpente.

Gérald Rouchouze
Menuisier
Bel Air • 07 88 84 66 61



Saison Culturelle et animations 2019



Proposée par
la commission culture et animation
de la municipalité

ST-GENEST-MALIFAux
www.st-genest-malifaux.fr

COMÉDIE
EN GAGA

**DIMANCHE 20
JANVIER 2019**

**SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE
à 14h30**

ENTRÉE: 10 €



COMÉDIE EN GAGA La Pampille

Lily Barbier, Marc Feuillet et Jérôme Chevoppe sont de retour sur les planches avec la suite du Jean-Ma-Mère, cette gaga comédie qui conta l'histoire de Jeannot, un ado de 35 ans, qui connaissait quelques difficultés pour quitter ses parents. Les mois ont passé et on parle enfin du mariage du matru dans La Pampille, une suite écrite, toujours en parler gaga par Lily Barbier et mise en scène par les trois compères.

« A y est ! Le Jean-ma-mère va se marier - à 36 balais c'est pas trop tôt, enfin c'est ce qui est prévu ! Le p'a et la m'an préparent la pampille, mais avec le Jeannot, faut s'attendre à tout !

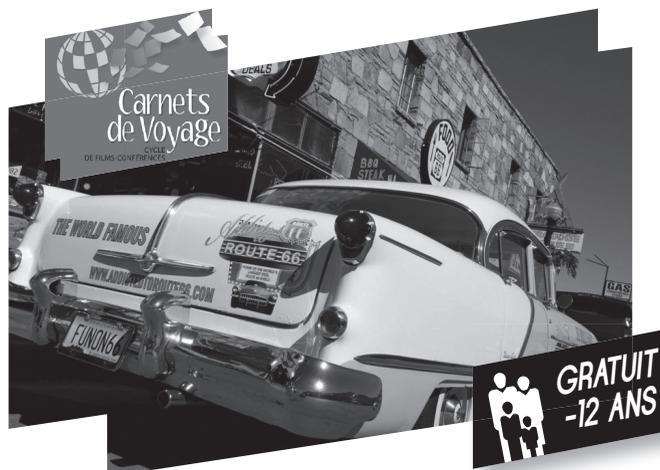
Normalement ça devrait être le plus beau jour de sa vie...beauseigne ! »

SOIRÉE
CARNET
DE VOYAGE

**JEUDI 14
FÉVRIER 2019**

**SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE
à 20h30**

ENTRÉE: 6 €



LA ROUTE 66

Un film écrit et réalisé par Christian Vérot.

C'est une route née des pistes tracées par Indiens et pionniers. Elle devint mythique en symbolisant l'expansion vers l'Ouest. De la route racontée par Steinbeck dans « Les raisins de la colère », ne subsistent que les ruines des fermes et la voix du blues portant la mémoire des paysans d'Oklahoma dépossédés de leur terre par les vents de poussière. De Chicago à Los Angeles, la Route 66 serpente telle une cicatrice sur la peau du désert, entre canyons et saloons à travers des plaines taillées comme un océan. Des artistes la racontent, la maintiennent en vie. Route de l'espoir fou du Rêve Américain canalisant les forces d'un peuple vers l'eldorado californien. Harley Davidson et Cadillac, villes fantômes, rock et country-music, la Route 66 porte les rêves et la nostalgie d'une Amérique idéalisée... L'auteur : À 23 ans, Christian Vérot découvre les Amériques lors d'un périple de deux ans en 2CV Citroën. L'Ouest Américain est une de ses passions. Il est aujourd'hui auteur-conférencier et guide de randonnées.

THÉÂTRE

**DIMANCHE 17
MARS 2019**

**SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE
à 14h30**

ENTRÉE: 8 €



LE MALADE IMAGINAIRE

Une pièce de théâtre présentée par La Compagnie du Jardin.

La pièce tourne essentiellement autour d'Argan, qui est le « malade imaginaire ». Veuf, il s'est remarié avec Béline qui simule des soins attentifs, mais n'attend en réalité que la mort de son mari pour hériter. Il se fait faire des saignées, des purges et prend toutes sortes de remèdes, dispensés par des médecins pédants et soucieux davantage de complaire à leur patient que de la santé de celui-ci. Toinette, sa servante, se déguise en médecin et lui dispense des conseils pleins d'ironie où elle se moque du ridicule des médecins. Angélique, sa fille, aime Cléante. Son père préférerait voir sa fille mariée à Thomas Diafoirus lui-même médecin. Pour les tirer d'affaire, Toinette recommande à Argan de faire le mort. Sa femme manifeste son bonheur intense d'être débarrassée de son mari devant celui-ci, qu'elle croit mort... Le Malade imaginaire est la dernière comédie écrite par Molière. La Compagnie du Jardin propose une version fraîche, innovante, intemporelle et surtout fidèle à l'œuvre de Molière.

SAISON CULTURELLE

et animations 2019

DIMANCHE 20 JANVIER COMÉDIE EN GAGA LA PAMPILLE

JEUDI 14 FÉVRIER LA ROUTE 66

DIMANCHE 17 MARS LE MALADE IMAGINAIRE



Les spectacles ont lieu
à l'Espace Jules Verne
à St-Genest-Malifaux *sauf indication contraire*

POUR LA BILLETTERIE

Sur place ou à l'Office du Tourisme, 1 rue du Feuillage,
42660 St-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84



Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

QUELQUES RAPPELS AVANT L'ARRIVÉE DE L'HIVER

→ Déneigement des trottoirs

Celui-ci incombe à chaque riverain ou à la copropriété sous peine de voir leur responsabilité engagée.

Le déneigement est l'affaire de tous et pas seulement des agents municipaux.



→ Déneigement des rues et des parkings

Le stationnement permanent sur les parkings publics est **interdit** et empêche l'intervention des engins. Le stationnement en dehors des espaces matérialisés et sur les trottoirs est également **interdit**.

→ Déneigement des routes départementales

Le déneigement et le salage des routes départementales y compris dans le bourg (rues du Forez, du Feuillage, de la Semène et du Velay) sont assurés par les services du département de la Loire à partir du **centre technique de la République**.

→ Élagage

Comme chaque année, il est rappelé que **l'élagage est obligatoire** en limite des voies communales et des chemins ruraux car les branches chargées de neige empêchent la circulation des véhicules de déneigement et de collecte des ordures ménagères.



LA MÉDIATHÈQUE GRAINE DE CULTURE

EST OUVERTE À TOUS



Horaires d'ouverture au public :

- les mardis de 16 h à 18 h 30
- les mercredis de 14 h à 18 h
- les jeudis de 9 h 30 à 12 h
- les dimanches de 9 h 30 à 12 h

Abonnement : GRATUIT !

Vous pouvez emprunter jusqu'à 10 documents au choix pour une durée de 3 semaines !

CONTACT

04 77 79 10 00

bibliotheque.stgenestmalifaux@orange.fr

Le réseau de lecture publique de la Communauté de Communes des Monts du Pilat poursuit sa mise en place. Depuis avril 2018, les équipes ont pris en main un nouveau logiciel commun à toutes les médiathèques. Ce nouvel outil a demandé un gros investissement des équipes en terme de formation et de temps consacré aux différentes structures. Des inventaires dans l'ensemble des bibliothèques ont dû être effectué.

Ce nouveau logiciel et la mise en place des Cartes lecteurs a permis de donner une première identité concrète au réseau puisque le nom du réseau « Médiathèques des Monts du Pilat » a été choisi pour l'incarner. Ce nouveau logiciel permet un premier développement de nouveaux services aux usagers. Ils peuvent désormais avec la même carte lecteur emprunter dans plusieurs bibliothèques du territoire. Les lecteurs doivent encore cependant rendre leurs documents impérativement dans la bibliothèque où ils les ont empruntés.

Dans les prochains mois d'autres services seront mis en place comme la possibilité, via un portail internet, de consulter son compte lecteur et le catalogue des fonds documentaires. Ce portail permettra aussi la réservation à distance. Ce service de réservation à distance engendrera la mise en place d'un système de livraison assurée par une navette régulière dans les différents points du réseau. Enfin courant 2019, les équipes seront amenées à travailler en commun autour de propositions d'animations communes (heure du conte, expo...).

AGENDA

MERCREDI 27 FÉVRIER

• 15 H 30 •

Heure du conte

VENDREDI 8 MARS •

• 20 H 30 •

Spectacle musical « dans ma maison vous viendrez d'ailleurs ce n'est pas ma maison » d'après le livre « Paroles de Jacques Prévert par la Compagnie Gaf Alu

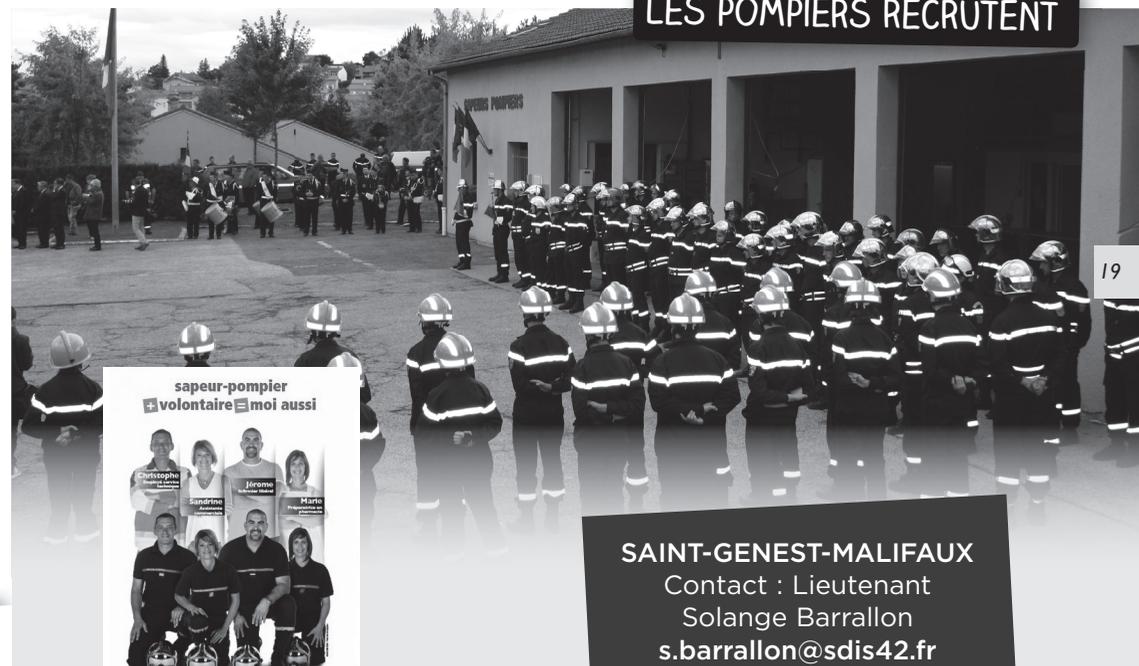
MERCREDI 20 MARS

• 10 H 30 •

Heure du conte des tous petits (0-6 ans)

INFORMATIONS SOCIALES

LES POMPIERS RECRUTENT



SAINT-GENEST-MALIFEAUX

Contact : Lieutenant
Solange Barrallon
s.barrallon@sdis42.fr
ou 06 07 30 47 16
www.sdis42.fr

■ BIENTÔT 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT

Les jeunes (filles et garçons) atteignant 16 ans doivent obligatoirement, dans le mois de leur seizième anniversaire, se présenter à la mairie munis du livret de famille pour se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera délivrée. **Cette attestation vous sera demandée lors de votre inscription au permis de conduire et pour votre inscription aux examens.**

Pour ceux qui n'auront pas effectué la démarche en temps voulu, ils peuvent venir régulariser leur situation en mairie.



INFORMATIONS ASSOCIATIVES

REPRISE DES ACTIVITÉS

ACTI MARCHÉ ET MARCHÉ ACTIVE

→ ACTI MARCHÉ • programme de 20 séances

Se pratique sur terrain plat, séances adaptées au rythme cardiaque de chacun. Utilisation d'un cardio fréquence mètre (non fourni par la MJC).

→ MARCHÉ ACTIVE • programme de 12 séances

Se pratique sur terrain comportant un peu de dénivelé et en milieu naturel. Excellente préparation pour remise en forme à visée running.

DÉMARRAGE LE
VENDREDI 5 AVRIL 2019
AUX HORAIRES SUIVANTS :

18h • 19h : ACTI MARCHÉ
19h15 • 20h15 : MARCHÉ ACTIVE

Ces deux disciplines peuvent être pratiquées par tous, homme ou femme âgés de 14 à 99 ans. Prévoir certificat médical de moins de 3 mois.



La date de la permanence inscription sera donnée par voie de presse.
Pour plus d'information, merci de prendre contact avec **Estelle TARDY**
au **06 88 18 66 11** ou **Katy MILLET**
au **06 29 84 38 89**

DES DIMANCHES ANIMÉS AU CAFÉ DES PROMENEURS

Tous les dimanches, l'équipe du café des promeneurs vous attend pour des menus spéciaux et des après-midi musicaux. Venez écouter, chanter, danser au son de l'accordéon.

Pour plus de renseignements :
Café des Promeneurs
63, rue du Forez
04 77 74 87 62 •
06 17 10 53 16

EN JANVIER 2019 À LA BOUGEOTTE!

> JEUDI 10 JANVIER

RANDONNÉE « CHÂTEAU DE FEUGEROLLES »

13h45 • Place du 19 Mars à Saint-Genest ou à 14h, place de l'église à Saint-Romain-les-Atheux.

> SAMEDI 12 JANVIER

ATELIER D'ÉCHANGES DE SAVOIRS ET DE PRATIQUES : « LA SYLVOTHÉRAPIE : AMÉLIORER SON BIEN-ÊTRE EN CONNEXION AVEC LES ARBRES » à 15h.

Merci de réserver avant jeudi 10 janvier.

> JEUDI 17 JANVIER

RANDONNÉE « LA VERSANNE »

13h45 • Place du 19 Mars à Saint-Genest ou à 14h parking des 3 croix.

> SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 JANV.

WEEK-END DE RANDONNÉES RAQUETTES À NEIGE (AVEC OU SANS) « AU PAYS DES SUCS DE HAUTE LOIRE » MASSIF DU MEYGAL.

Inscriptions avant le samedi 4 janvier.

> JEUDI 24 JANVIER

RANDONNÉE « LA CHOMETTE »

RV à 13h45 Place du 19 Mars à Saint-Genest ou à 14h carrefour de la croix du Trève.

> JEUDI 31 JANVIER

RANDONNÉE « MALFOUR »

RV à 13h45 Place du 19 Mars à Saint-Genest ou à 14h place de l'église à Marthes.

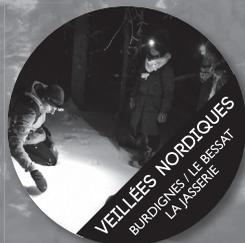
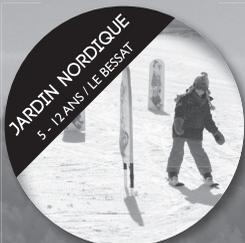
L'adhésion annuelle à prix libre est obligatoire pour toutes les animations!
Merci de téléphoner la veille des randonnées au **06 72 07 12 68**

Association « La Bougeotte » La Scie de La Roue
42660 Saint-Genest-Malifaux • Tél : **06 72 07 12 68**
la.bougeotte42@gmail.com • <http://www.la.bougeotte42.sitew.fr/>

PERMANENCES SOLIHA

Les 1^{er} jeudis des mois pairs, de 14h à 16h,
en mairie de Bourg Argental.

Les 3^{èmes} jeudis des mois impairs, de 14h à 16h,
en mairie de Saint-Genest-Malifaux



DÉCEMBRE

	CANI-RANDO ST-RÉGIS-DU-COIN / 14h00
26/12/2018	JARDIN NORDIQUE LE BESSAT / 14h30
27/12/2018	BIATHLON LASER LE BESSAT / 14h00
28/12/2018	SORTIE TRAIL LE BESSAT / 16h00
29/12/2018	EVVO FITNESS CROIX DE CHAUBOURET / 10h00

JANVIER

02/01/2019	BALADE DÉTOX RAQUETTES LE BESSAT / 14h00
	CANI-RANDO ST-RÉGIS-DU-COIN / 14h00
02/01/2019	JARDIN NORDIQUE LE BESSAT / 14h30
03/01/2019	BIATHLON LASER LE BESSAT / 14h00
05/01/2019	SOIRÉE MUSHER ST-RÉGIS-DU-COIN / 16h30
13/01/2019	JARDIN NORDIQUE LE BESSAT / 10h30 <small>Hors vacances scolaires</small>
19/01/2019	VEILLÉES NORDIQUES LA JASSERIE / 17h00
20/01/2019	JARDIN NORDIQUE LE BESSAT / 10h30 <small>Hors vacances scolaires</small>
26/01/2019	VEILLÉES NORDIQUES LE BESSAT / 17h00
27/01/2019	JARDIN NORDIQUE LE BESSAT / 10h30 <small>Hors vacances scolaires</small>

FÉVRIER

02/02/2019	VEILLÉES NORDIQUES LE BESSAT / 17h00
03/02/2019	JARDIN NORDIQUE LE BESSAT / 10h30 <small>Hors vacances scolaires</small>
09/02/2019	VEILLÉES NORDIQUES LA JASSERIE / 17h00
10/02/2019	JARDIN NORDIQUE LE BESSAT / 10h30 <small>Hors vacances scolaires</small>
16/02/2019	VEILLÉES NORDIQUES BURDIGNES / 17h00
20/02/2019	JARDIN NORDIQUE LE BESSAT / 14h30
21/02/2019	BIATHLON LASER BURDIGNES / 14h00
	EVVO FITNESS CROIX DE CHAUBOURET / 10h00
23/02/2019	SOIRÉE MUSHER ST-RÉGIS-DU-COIN / 16h30
	VEILLÉES NORDIQUES LE BESSAT / 17h00
27/02/2019	JARDIN NORDIQUE LE BESSAT / 14h30
28/02/2019	BIATHLON LASER BURDIGNES / 14h00

MARS

02/03/2019	SOIRÉE MUSHER ST-RÉGIS-DU-COIN / 16h30
02/03/2019	VEILLÉES NORDIQUES BURDIGNES / 17h00

INFORMATIONS PRATIQUES

PARC DU PILAT

2018, LE PARC DU PILAT A ORGANISÉ LE CONGRÈS DES PARCS DE FRANCE

763 congressistes se sont rassemblés à Saint-Étienne et dans le Pilat les 10 et 11 octobre derniers pour travailler sur le thème « Relations Urbain- Rural, les Parcs explorent de nouveaux horizons ». Ce thème particulièrement pertinent ici a donné lieu à 19 circuits concoctés par le Parc du Pilat pour illustrer les interdépendances entre ville et campagne par les actions concrètes qui font le quotidien du Pilat : 80 partenaires différents sont intervenus sur des sujets comme la préservation du foncier pour l'alimentation, la filière du lait bio, la participation des citoyens à la préservation de la biodiversité, les procédures coordonnées entre agglomérations et Parc, les approvisionnements en bois énergie, ...

Deux personnalités ont enrichi ces rencontres de leurs réflexions :

- › Le philosophe Roger-Pol Droit sur la manière dont ville et campagne doivent coopérer, en multipliant les expériences et en acceptant de mettre de côté nos certitudes.
- › Le géographe Martin Vanier qui s'est fait l'écho du message des Parcs à destination des villes de France « nous ne voulons plus ni être renvoyés à une ruralité mythique qui ne correspond plus au fonctionnement social et économique de la France, ni être dilués dans des autorités urbaines. Les Parcs proposent de se réinscrire dans l'histoire longue des liens ville-campagne, qui n'est certes pas exempte de rapports de force, mais dont les deux termes ne sont jamais aussi accomplis que quand ils savent réactiver leurs réciprocity ».

RETOUR AVEC QUELQUES CHIFFRES :

17 : c'est le nombre de villes-portes qui adhèrent au syndicat mixte du Parc du Pilat, un record.

2 : c'est le nombre de métropoles qui adhèrent au syndicat mixte du Parc : celle de Saint-Étienne mais aussi celle de Lyon depuis 2016.

53 : c'est le nombre de Parcs naturels régionaux de France existants au 11 octobre 2018 invités au congrès. Seul le Parc de Martinique n'était pas représenté.

1017 : c'est le nombre de nuitées passées par les congressistes sur Saint-Étienne et ses proches environs, soit un chiffre d'affaires généré pour les hébergeurs de 84 800 €

25 000 € c'est le budget dépensé auprès des agriculteurs et fournisseurs pilatois pour cuisiner les repas des congressistes et ainsi promouvoir les produits du Pilat

33 : c'est le nombre de partenaires publics ou privés ayant fait des dons en nature, en argent ou en compétence pour l'organisation de ce congrès

Plus d'information sur ce bilan sur www.parc-naturel-pilat.fr

TROUVEZ VOTRE ÉQUIPAGE

parmi les 105 000 covoitureurs de la Région !

Le covoiturage, une solution pour faire des économies : partagez vos frais d'essence pour les petits comme pour les grands trajets.

De nombreuses aires de covoiturage existent ... renseignez-vous !

Les plus 2018 :

- › La communauté Pilat compte plus de 1700 inscrits
- › La communauté est un site compatible avec tous les sites de la Région Auvergne Rhône Alpes sur www.covoitourage.eu
- › Dès janvier 2018, une application mobile pour du covoiturage en temps réel, un système de parrainage et de récompense des covoitureurs !
- › Vous organisez un évènement : penser à créer votre évènement sur le site et proposer un lien covoiturage pour faciliter les équipages !

■ DÉCHETTERIE DU SICTOM VELAY PILAT

Déchetterie - Lieu-dit « Le Pré » Saint-Genest-Malifaux 04 77 51 47 91

Horaires d'ouverture au public de janvier à mars 2019 :

- les lundis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.
- les mercredis et samedis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Un point de collecte supplémentaire pour les déchets valorisables a été créé à côté du gymnase et à proximité du point de collecte des ordures ménagères. Ainsi les trois colonnes : « Tous les papiers », « Emballages » et « Verre » vont être installées très prochainement.



POUR CONTACTER LE SICTOM

04 77 35 69 64

accueil@sictomvelaypilat.fr

www.sictomvelaypilat.e-monsite.com

POINT SUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Depuis 1982, le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) Velay Pilat dispose d'une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), située sur la commune de Saint-Just Malmont, au lieu-dit « le Combau », d'une superficie plus de cinq hectares. Le SICTOM a pour compétence la collecte et le traitement des déchets de 24 communes de la Loire et de la Haute-Loire, représentant une population de 37 500 habitants.

Les **Ordures Ménagères Résiduelles** (OMR), les encombrants des déchèteries et les **Déchets Industriels Banals** (DIB) sont enfouis sur cette installation. Depuis 2011, la plateforme pour les déchets verts et le bois a été mise en conformité et dispose d'un dispositif d'assainissement relié au bassin de rétention des lixiviats. Tous les déchets admis font l'objet d'un contrôle à l'entrée avec un détecteur de déchets radioactifs et d'une pesée.

La dernière alvéole a été construite, conformément aux directives imposées par le « Grenelle de l'environnement », avec une barrière de sécurité passive d'une épaisseur de 1 mètre de matériau argileux et une géomembrane PEHD de 2 mm d'épaisseur constituant une barrière de sécurité active. L'alvéole N°4 a commencé d'être exploitée début 2016 et sa durée de vie n'excédera pas trois ans.

Dans le cadre de l'entrée en application au 1^{er} juillet 2016 de l'arrêté du 15/02/2016 précisant les dispositions techniques applicables aux installations classées de stockage de déchets non dangereux, une étude d'aménagement futur du site a été lancée de manière à respecter les nouvelles prescriptions réglementaires en vigueur :

- nouveaux bassins de rétention des lixiviats (jus issus du stockage des déchets) nécessitant une barrière d'étanchéité passive (argile),
- traitement in situ des lixiviats (station d'épuration interne),
- surveillance de la qualité de l'air (suivi des retombées atmosphériques de poussières).

De ce fait, le SICTOM Velay Pilat étudie les alternatives possibles pour le traitement des déchets.

La création d'une nouvelle alvéole : au regard des nouvelles normes de plus en plus contraignantes, le coût s'élèverait à 4,5 Millions d'euros (alvéole, pistes d'accès, réseaux, plan topographique, étude géotechnique, nouveau bassin de stockage des lixiviats de 873 m³, autres travaux...), auxquels s'ajouterait le coût de la construction d'une station d'épuration permettant le traitement sur site des lixiviats. Cette solution, du fait de son coût trop élevé, ne peut pas être retenue.

Le projet d'extension de l'alvéole n°4 : une mission d'étude, consistant à rehausser la digue aval par un remblai technique, a été confiée à un bureau d'ingénierie. Le coût estimatif des travaux est de 450 000 €. Cette réhausse

d'une capacité de 8000 m³ permettrait de recevoir pendant trois ans les encombrants des déchetteries (1 300 T/an), ainsi que les DIB (1 300 T/an). Le SICTOM est dans l'attente d'une réponse des services de l'État quant à la faisabilité de ce projet.

Afin de trouver une alternative à l'enfouissement des déchets sur son site, le SICTOM a lancé un appel d'offres pour le traitement des Ordures Ménagères (7 700 T/an) mi-octobre. Le coût de ce traitement est estimé entre 75€/T et 110€/T, soit un montant estimatif annuel de traitement compris entre 577 500 € et 847 000 €. A ce coût, s'ajoutent les frais de transport des ordures ménagères sur le site de traitement, lesquels sont estimés à 100 000 €/an.

Simultanément, une consultation pour le traitement des encombrants est lancée afin d'avoir une solution de repli si la réhausse n'est pas acceptée par les services de l'État, ou jugée trop contraignante financièrement et/ou techniquement. Le coût estimatif annuel moyen, traitement + transport des encombrants, serait d'environ 130 000 €.

Au regard de ces estimations financières et afin de maintenir le service, une hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera inéluctable dès 2019. Les conditions d'accueil des déchets issus des communes (bennes des marchés, déchets industriels banals...) pourraient également être repensées.

Plus que jamais, une diminution nette de la production d'ordures ménagères résiduelles apparaît comme la meilleure piste pour maîtriser des coûts de plus en plus contraints par une politique environnementale nationale ambitieuse.



LE VERRE SE RECYCLE À 100 % ET A L'INFINI

L'avenir de notre planète est à présent un enjeu mondial auquel chacun peut, et doit apporter sa contribution. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes plusieurs milliards à les faire. Les ressources naturelles se font plus rares et plus précieuses et il est impératif de les économiser. Le recyclage permet de préserver les matières premières telles que l'eau, le minerai de fer, le pétrole ou le sable mais pour cela n'oubliez pas que sans tri il n'y a pas de recyclage et que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

ATTENTION :

Jeté dans la nature le verre va mettre 4 000 ans à se décomposer.

OFFICE DU TOURISME



1, rue du Feuillage • 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. 04 77 51 23 84 • fax 04-77-51-23-85
Email : ot.haut-pilat@wanadoo.fr
Site internet : www.pilat-tourisme.fr

Horaires d'ouverture :

- mardi et mercredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- samedi, de 9 h à 12 h,
- fermeture annuelle : courant mars 2019.

LIGNES DE BUS

Plusieurs lignes de bus desservent le Pilat. Pour aller faire ses courses, rendre visite à des proches ou aller au travail, prendre le bus est une solution de plus en plus facile :

depuis les communes des Monts du Pilat

- › La ligne 119 entre Jonzieux Marlies - Saint-Genest-Malifaux - Planfoy - Saint-Étienne
- › La ligne 122 du TIL entre Annonay - Bourg Argental - Saint-Étienne

Toutes les informations pratiques sur loire.fr

LE FISAC

QU'EST CE QUE C'EST ?

La candidature de la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) à l'appel à projet FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) a été retenue par l'État, et signée en 2018. La mobilisation de ce fonds, et l'implication financière de la CCMP permettent la réalisation d'un programme d'actions spécifiques à la faveur du développement économique du territoire.



Camille BARBAGALLO

Chargée de mission FISAC
04 77 02 17 16 • 06 46 17 88 37
fi_sac@cc-montsdupilat.fr

Stéphanie BADUEL

Chargée de mission économie
04 77 39 79 86 • 07 86 21 30 55
sbaduel@cc-montsdupilat.fr

www.cc-montsdupilat.fr

Place de l'Hôtel de Ville
42220 Bourg-Argental

04 77 39 69 21

document disponible en mairie

